



ACADÉMIE  
D'ORLÉANS-TOURS

Liberté  
Égalité  
Fraternité



IA-IPR

Affaire suivie par :

Alain Murschel

Tél : 06 79 55 42 25

Mél : [alain.murschel@ac-orleans-tours.fr](mailto:alain.murschel@ac-orleans-tours.fr)

21 rue Saint Etienne

45043 Orléans cedex 1

Orléans, le 16 novembre 2022

Alain MURSCHEL  
IA-IPR d'Arts plastiques

à

Mesdames, Messieurs  
les Professeur(e)s d'Arts plastiques  
s/c de Mesdames et Messieurs  
les Chef(fe)s d'établissements,  
de l'académie d'Orléans-Tours.

## Objet : A pied d'œuvre – Biennale d'Arts plastiques, édition 2022-2024

Après les moult *cheminements* empruntés et traduits lors de [la dernière biennale](#), nous allons, pour cette nouvelle édition 2022-2024, mettre **EN LUMIERE** notre enseignement : au travers de vos propositions, démarches, productions et de celles de vos élèves, afin que brille le dispositif de l'académie d'Orléans-Tours : « *A pied d'œuvre – Biennale d'arts plastiques* ».

La thématique proposée par les professeurs coordinateurs arts plastiques de nos six départements repose sur une des notions fondamentales de notre enseignement : *la lumière*. Une notion incontournable et travaillée par tous les professeurs des collèges, lycées et des écoles : de quoi susciter bien des échanges, rencontres et croisements...

**Traversant une période bien sombre, c'est en lumière que nous voulons aller de l'avant. Et quoi de plus porteur que d'éclairer et mettre en lumière un enseignement des arts plastiques essentiel en ces temps obscurs ?**

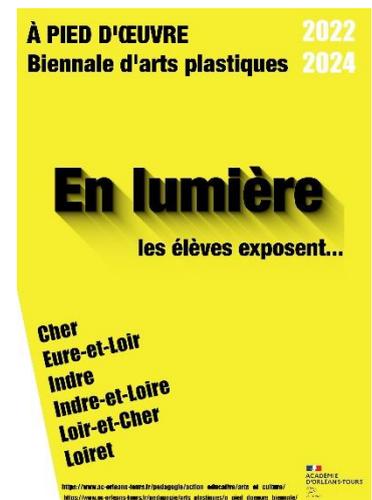
**En lumière sera aussi une manière de révéler tous les processus créatifs qui se jouent en cours d'arts plastiques. C'est faire et considérer la lumière comme un médium, un matériau, une matière, une matérialité de l'œuvre ou se rappeler également que la lumière est attractive et devient bien souvent un sujet pour l'artiste. Une lumière qui procure alors des sensations, une lumière qui valse avec la couleur pour figer des instants d'émotions. Oui, telle une *impression soleil levant*, la lumière se fera soleil levant, papier couché, pigment touchant. Elle invitera l'élève à allumer la lumière, à la représenter et à l'éteindre sur une toile. Corps, objets et espaces seront révélés par sa source, entre clair-obscur, quand ils ne s'effaceront pas pour la rendre exclusive. Elle deviendra alors rayon, néon, matérielle et même immatérielle. Elle a encouragé nombres artistes à peindre des fonds d'or pour nous faire toucher le divin, symboliser le céleste. Ainsi quitterons-nous les bas-fonds sombres des cavernes (en référence à *l'allégorie de la caverne de Platon*) pour s'élever en haut et **En LUMIERE !****

Les professeurs coordinateurs départementaux arts plastiques vous encourageront ainsi à vous associer à ce dispositif soutenu par le Rectorat, la DAAC et l'inspection, pour que – collectivement - nous valorisons avec ambition et rayonnement les pratiques d'enseignement des Arts plastiques, au sein de votre territoire proche et académique. Chacun peut apporter sa part. Votre participation m'est nécessaire et précieuse pour mettre ensemble **en lumière** tous vos projets, actions, séquences (inter)disciplinaires qui gravitent autour de cette notion phare.

Je compte donc sur votre implication à vous saisir (à nouveau) de cette proposition dans le cadre des textes officiels en vigueur : dans vos séquences, au sein d'un dispositif singulier ou d'un parcours, dont celui de l'EAC par prédilection.

Je vous remercie de l'intérêt que vous saurez tous porter à ce dispositif et à propos duquel vous pouvez compter sur mon appui, soutien et toute mon attention.

**A vos lumières !**



ALAIN MURSCHEL

INSPECTEUR D'ACADÉMIE - INSPECTEUR PÉDAGOGIQUE  
RÉGIONAL D'ARTS PLASTIQUES DE L'ACADÉMIE  
D'ORLÉANS - TOURS

  
ACADÉMIE  
D'ORLÉANS-TOURS  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Trois possibilités vous sont proposées pour vous associer à la Biennale :

1. Dans le cadre du regroupement départemental officiel ou par bassin, vous regrouper et exposer collectivement en un lieu défini (exemple dans une médiathèque, une structure culturelle, un lycée,...).

2. Exposer sur votre site habituel : au sein de votre école, collège, lycée ; votre secteur.

Ainsi, éloigné géographiquement, excentré d'une grande ville, trop loin d'un regroupement, et ne voyant pas d'intérêt à expatrier des productions d'élèves (préférant les valoriser sur votre secteur, visant de fait plus facilement les familles et élèves concernés) vous pouvez apporter votre contribution à la biennale en créant l'évènement sur une journée (porte ouverte ?), une semaine, un mois. Vous pouvez aussi vous associer avec un ou des collègues du secteur ; regrouper les deux établissements où vous exercez.

Il suffit dans ce cas de transmettre à votre professeur(e) coordinateur(trice) départemental arts plastiques, le lieu (avec éventuellement un lien internet, s'il en existe), les dates (voire celle du vernissage) et horaires afin que cette information soit relayée sur la programmation officielle, tout en faisant preuve d'anticipation (réactualisation sur le site disciplinaire académique de la programmation officielle, en début de chaque mois).

### Professeur(e)s coordinateur(trice)s départementaux arts plastiques :

18 : Nathalie DESSE-FONTAINE, [nathalie.desse-fontaine@ac-orleans-tours.fr](mailto:nathalie.desse-fontaine@ac-orleans-tours.fr)

28 : Alexis BRUNEAU, [alexis.bruneau@ac-orleans-tours.fr](mailto:alexis.bruneau@ac-orleans-tours.fr)

36 : Marion DAVY, [marion.davy@ac-orleans-tours.fr](mailto:marion.davy@ac-orleans-tours.fr)

37 : Emilie SAUVAGE, [emilie.sauvage1@ac-orleans-tours.fr](mailto:emilie.sauvage1@ac-orleans-tours.fr)

41 : Clément GALY, [clement.galy@ac-orleans-tours.fr](mailto:clement.galy@ac-orleans-tours.fr)

45 : Renato ERCOLI, [renato.ercoli@ac-orleans-tours.fr](mailto:renato.ercoli@ac-orleans-tours.fr)

3. Partager et transmettre deux/trois photos de votre exposition (en cours ou passée) pour être référencé sur [100tre-ART](#), notre réseau académique et carte d'implantations des mini-galleries et d'E-LRO (Espaces et Lieux de Rencontre avec l'Œuvre d'art) présente sur notre site disciplinaire académique.

→ Adresse d'envoi à Mme Murielle LUCK : [murielle.luck@ac-orleans-tours.fr](mailto:murielle.luck@ac-orleans-tours.fr)

Nul doute que bien des collègues exposent des productions au sein de leur établissement, mais encore trop confidentiellement en bien des endroits. Il convient alors de vous sensibiliser à faire connaître davantage l'existant, à partager vos diverses modalités de monstration, à mettre *en lumière* vos initiatives et engagements envers la compétence exposer.

## Quelques arguments, pistes et préconisations pour convaincre

- Inclure cette question de la monstration et de la présentation des productions d'élèves dans votre progression annuelle, en incluant de fait cette biennale et ce moment d'exposition pensé et construit avec les élèves. Cela peut venir nourrir le PEAC de vos élèves et donc servir de support potentiel à la soutenance orale du DNB. Permettant alors à vos élèves de 3ème de se confronter au commissariat d'exposition, de partager cette expérience, et in fine de parler d'Art et de Culture au DNB, par ce biais-là également. Ibidem sur le versant lycée et notamment pour servir la question présentée au Grand Oral du Baccalauréat.
- Pour ne pas démultiplier les projets, penser 2 en 1 ! Sans doute (et évidemment) une séquence, un projet repose déjà sur un questionnement lié à la notion de lumière.
- Penser fréquentation du lieu et du public ciblé (communauté éducative, élèves-acteurs, familles) : rester sur la priorité pédagogique.
- Profiter des réunions et rencontres parents professeurs pour exposer des productions d'élèves (mini-galerie éphémère)
- Exploiter en classe les productions qui seront mises en ligne avec les élèves : leurs propres productions valorisées académiquement et au-delà !
- Exposer également dans des lieux publics inattendus, non culturels ?
- Travailler avec les médiathèques, les écoles de proximité dans les petites communes.
- Si le nombre de participants est trop élevé (un idéal !) : possibilité de sélectionner quelques travaux à exposer dans le lieu choisi collectivement et montrer le reste des productions dans vos établissements ; sorte de prolongement ; d'invitation à une suite.
- Stampiller votre évènement, vos temps forts mis en place par le visuel officiel (affiches, flyers, fléchages, cartels/étiquettes,...) et le logo **100tre-ART** (disponible sur le site).
- Support qui peut venir soutenir les initiatives, notamment auprès des chefs d'établissements (sorte de vitrine : participation à l'évènement, visibilité sur la programmation, le site disciplinaire académique, voire sur la carte **100tre-ART** et page de la DAAC)
- Programmation officielle mise en ligne, régulièrement actualisée sur le site disciplinaire académique, adressée à diverses cibles/publics et imprimable.
- Penser répartition des évènements sur l'ensemble de l'année afin de ne pas engorger la fin d'année scolaire (saturation du mois de juin).
- Penser prolongement de votre évènement vers l'installation pérenne d'une mini-galerie/d'un E-LRO.